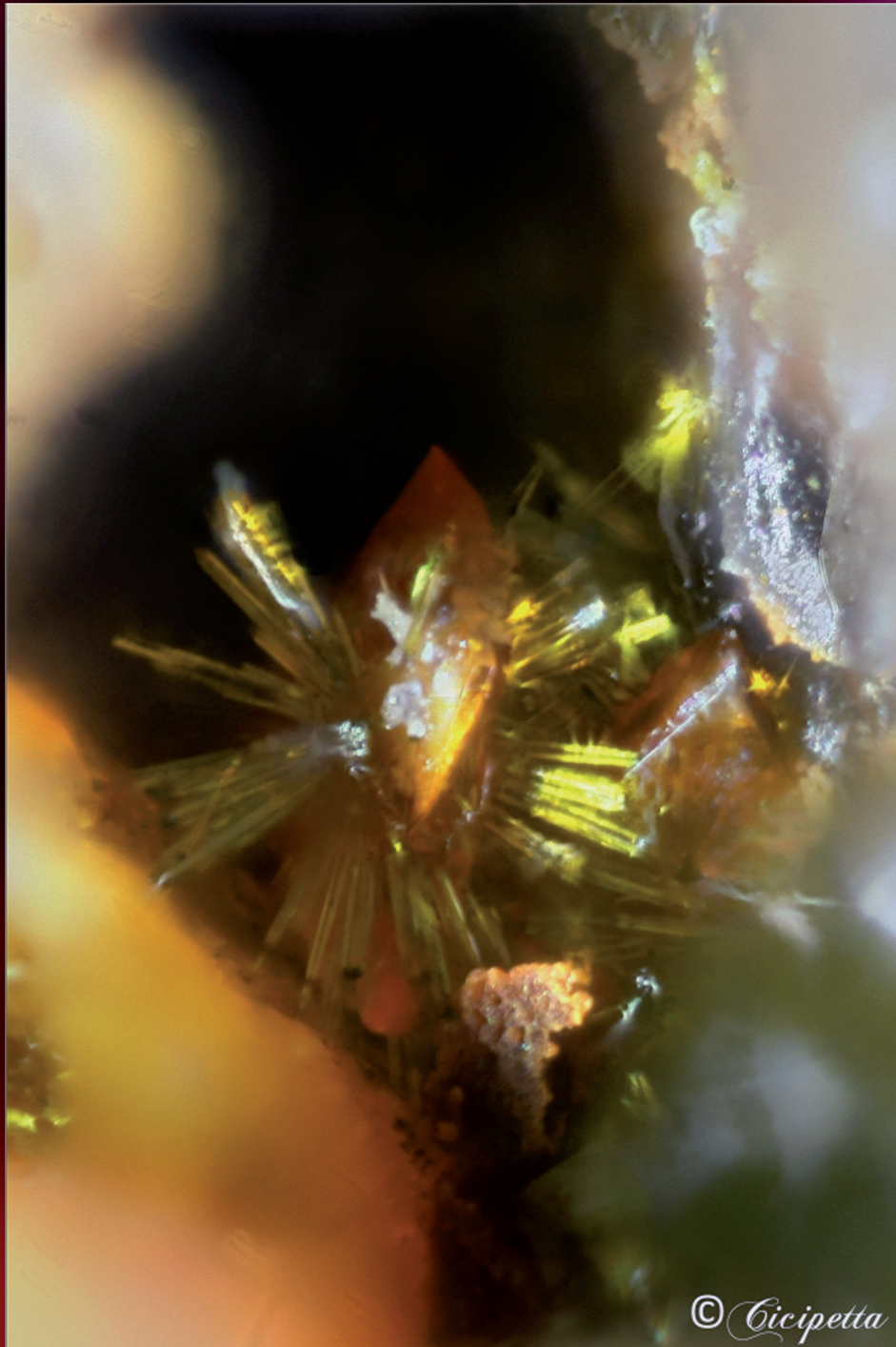


NONTRON

Bulletin d'informations Municipales - Juin 2015



Crocoïte Pyromorphite
filon du cantonnier à Nontron



Voilà un an que nous sommes à la tête de la municipalité avec un bilan certes mitigé compte tenu des obstacles que nous avons rencontrés tout au long de cette année : désordres sur le Rino, assainissement à reprendre rue Antonin Debidour, chaudières vétustes avec pannes à répétition, ascenseur de la mairie obso-

lète, subventions allouées au centre de secours en partie consommées dans le budget principal etc.

Mais nous ne sommes pas de **doux rêveurs** et restons **pragmatiques** avec des comptes à vous rendre. Nos choix sont dictés par le souci des économies indispensables. L'immeuble du Palais que nous avons vendu est, je le rappelle, en très mauvais état. C'est une véritable passoire thermique très coûteuse en fonctionnement. Sa rénovation aurait représenté des sommes très importantes compte tenu des aménagements et des mises aux normes d'accessibilité. Seuls des investisseurs privés peuvent maintenir ce patrimoine en bon état tout en proposant des services de qualité. Nous poursuivons sans relâche l'effort nécessaire de diminution des charges de fonctionnement. Les travaux en cours d'économie d'énergie devraient permettre une diminution des coûts de chauffage dès l'hiver prochain. Malgré les charges particulières liées cette année à certains congés de maladie, les charges de personnel diminueront progressivement dès que les effets de non remplacement de certains départs à la retraite se feront pleinement sentir.

Nous avons fait le choix politique de conserver au même niveau que l'an dernier la dotation aux associations, malgré un budget contraint, et il ne doit y avoir aucun parti pris quand on appartient à une association, qui plus est quand celle-ci a bénéficié d'avantages indus depuis des années. Les nouveaux critères d'attribution ont été validés par la commission citoyenneté active.

Pour la troisième année consécutive nous perdons un poste d'enseignant. La situation démographique de Nontron est un problème majeur que nous devons endiguer. Malgré une économie florissante nous connaissons une baisse significative de la population, les raisons sont multiples : offre d'un habitat individuel de trop faible qualité, taxes foncières trop élevées (**elles sont les plus impor-**

tantes de la communauté de communes) et, pour accentuer ce phénomène, la communauté de communes, avec le soutien des deux conseillers communautaires d'opposition de Nontron, a voté pour une augmentation des taxes foncières (belle défense de nos intérêts).

Pour que notre territoire soit aménagé de façon harmonieuse et équitable, **une vraie politique solidaire** doit être mise en place, que ce soit dans les domaines du logement, de l'eau, de l'assainissement, du sport, de la culture, de l'éducation et de l'environnement. **Nous devons défendre l'intérêt général en effaçant les frontières de nos communes.**

Malgré nos finances exsangues, nous poursuivons les travaux de voirie et d'embellissement de la ville, nous accompagnons et soutenons l'économie locale avec par exemple l'arrivée de nouvelles entreprises comme Applic'Etains sur le site de la Maladrerie, nous allons mettre en place un service de transport à la demande. Parallèlement, nous menons des études pour l'amélioration de notre cadre de vie avec des solutions peu onéreuses : jardins partagés, stationnement, signalétique directionnelle et enseignes....

J'ai la chance de compter autour de moi une équipe motivée et dynamique, soucieuse d'améliorer le quotidien de chacun avec comme seul objectif de faire de Nontron une belle ville : attractive et attachée à ses savoir-faire où il fait bon vivre. Je rappelle à ce propos que cette année sera célébrée la 20ème fête du couteau.

Nous devons résolument nous tourner vers l'avenir avec des prospectives à court, moyen et long terme en nous appuyant sur des piliers fondamentaux que sont l'économie, le tourisme l'environnement et les nouvelles technologies. Ces enjeux majeurs, nous devons les construire au-delà de notre territoire, et ma position de conseiller départemental me donne les moyens de défendre nos intérêts.

La période estivale arrive avec son lot d'animations et vous trouverez dans ce journal, mais aussi sur les sites internet de Nontron et de la communauté de communes, une programmation riche et diversifiée.

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir aux conseils municipaux ce qui montre l'intérêt que vous portez au devenir de notre cité et je vous en remercie.

Le Maire,

Pascal Bourdeau

La terre n'est pas un cadeau de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent. (proverbe indien)

Nontron ville fleurie

Nous avons décidé d'inscrire la commune de Nontron au concours villes et villages fleuris. Ce label, attaché au symbole de la fleur, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Son champ d'action s'est considérablement élargi au fil des ans. En effet, il répond aujourd'hui à des enjeux plus globaux tels que la mise en valeur du paysage, le respect de l'environnement, la préservation du lien social, l'écologie. Il a pour vocation de valoriser les communes qui aménagent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes.

La candidature est gratuite et ouverte à toutes les communes.

C'est donc un véritable projet au service de la qualité de vie des Nontronnais et des visiteurs.

Quelques critères sont à retenir : le fleurissement de la ville bien sûr mais aussi la gestion de l'eau, la réduction des produits phytosanitaires (charte zéro herbicide), la propreté, la maîtrise de la pollution canine, le mobilier urbain (poubelles, bancs, aires de pique-nique, râtaux pour vélos,..), les bourses aux plantes, la création de jardins dédiés aux écoles et à la population, la communication, la revalorisation des déchets verts, l'implication de la

population...

C'est un projet qui doit intéresser la municipalité mais aussi les Nontronnais. Si vous vous sentez concernés par cette démarche et si vous avez la possibilité de nous aider, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie.



SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 30 MAI AU 05 juin 2015

SAMEDI 30 MAI / Animations gratuites

De 8h à 18h

Marché hebdomadaire, producteurs locaux et produits bio. Troc de plantes : venez échanger vos boutures, bulbes, plants...

Essai d'un vélo électrique place de la mairie.

12h : Inauguration semaine du développement durable à la mairie.

De 14h à 18h

Stand « jardiner sans pesticide » prêté par le conseil départemental et animé par les enfants de Béleyme

Stand énergie solaire et présentation du travail réalisé avec les CM1 et CM2 (chauffe-eau solaire) animé par le P.N.R.

Stand espaces verts, réalisation de mini éoliennes animé par le C.P.I.E.

20h 30 : Conférence scientifico-artistico-ludique « Eaux et Citoyens » présentée par les enfants de Béleyme, place de la Mairie.

DIMANCHE 31 MAI / Animations gratuites

10h : Balade surprenante à la découverte de Nontron (départ du château).

12h30 : Venez partager votre panier lors d'un pique nique sur les terrasses du château.

De 10h à 17h : Tri cycle enchanté : récupération vêtements même usagés, objets...tout ce que vous ne voulez plus.

De 14h à 17h : Stand pour enfants atelier « créa-récup » par le Tri cycle enchanté.

Exposition et atelier « Art bouchons en plastique ».

21h : Projection « Waste Land » De la poubelle au musée. Film documentaire de Lucy Walker.

MERCREDI 3 JUIN

21h : Projection « Il était une forêt ». Film documentaire de Luc Jacquet.

VENDREDI 05 JUIN

18h30 : Marché des producteurs aux allées de Bussac avec les parents d'élèves des écoles de Nontron.

TOUTE LA SEMAINE

Grande collecte de bouchons en plastique pour Nino.
Expositions temporaires sur le développement durable.

Depuis son élection votre conseil municipal s'est réuni au cours d'une dizaine de séances pour statuer sur différentes affaires. Au premier trimestre 2015, trois réunions ont eu lieu, le 20 janvier, le 17 mars et le 14 avril. L'ensemble des élus ont constaté l'engouement du public toujours plus nombreux pour assister aux séances, montrant son intérêt pour la vie de la Commune. Que chacune et chacun en soit vivement remercié. C'est un encouragement pour les élus dans leur action et leur volonté d'améliorer le dialogue et les échanges avec les citoyens.

Au cours des dernières assemblées ont été notamment examinées les questions suivantes :

Le 20 janvier 2015 ont été approuvées des **demandes de subventions à l'Etat**, au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour plusieurs projets présentés sous deux thématiques : « *L'amélioration de la qualité de la vie et l'embellissement de la ville* » comprenant l'aménagement de la Place du Marronnier, l'aménagement d'un parking paysager supplémentaire quartier Saint-Sauveur, ou encore la mise en valeur du petit patrimoine, et « *L'accessibilité et mise aux normes des espaces publics* » comportant la mise aux normes de l'électricité de la halle et de la place Agard ainsi qu'une borne rétractable sur la voie pour sécuriser le marché et les animations, et la mise en conformité de l'ascenseur de la mairie.

A l'ordre du jour aussi la ré-attribution de trois lots du marché de travaux pour **la reconstruction du centre d'incendie et de secours**, dont la procédure avait dû être revue. Ce fut l'occasion de rappeler que la Commune supporte la maîtrise d'ouvrage et fait l'avance de l'intégralité des dépenses de ce projet chiffré à presque 2,5 millions d'euros TTC. Si le Service départemental d'incendie et de secours et l'Etat participent largement à ce programme, et que les 15 communes desservies, aidées par les contrats d'objectifs du département y contribuent, Nontron doit verser 20% pour sa part et faire l'avance de la TVA (près de 415 000 euros) remboursée l'année suivante seulement, l'opération devant être achevée fin 2015. C'est un projet engagé dès 2012 mais qui pèse très lourd sur les finances de la Commune et excède ses moyens. Cette opération entraîne le report d'interventions urgentes ou d'investissements nouveaux propres à Nontron.

Lors de la séance du **17 mars 2015** deux emplois à durée déterminée sous forme de contrats aidés s'adressant à un public en difficultés furent renouvelés, bien que l'opposition municipale se soit abstenue. On notera qu'a été approuvée aussi une **convention avec la Communauté de Communes pour organiser l'entretien des chemins de randonnées** dont l'intercommunalité a la charge : les services de Nontron entretiendront en régie nos sentiers

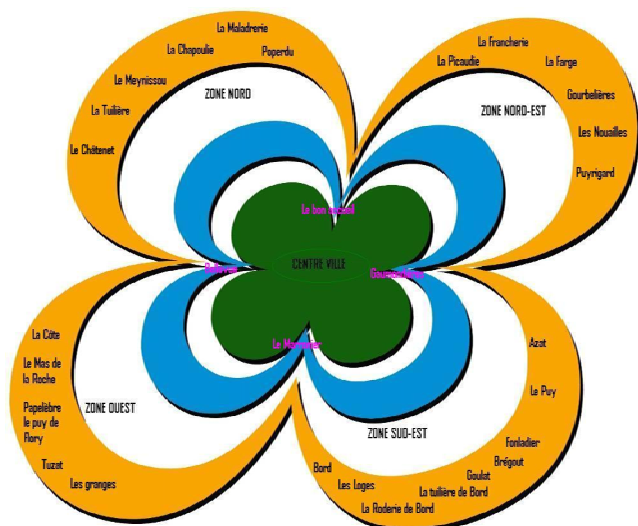
communaux et la CCPVN lui remboursera cette charge selon un forfait kilométrique : voilà qui préfigure une mutualisation trop timide actuellement, et qui devrait s'étendre à beaucoup d'autres domaines !

Mais surtout ce sont les **comptes administratifs de 2014** retraçant les recettes et dépenses réelles de l'exercice précédent qui ont été examinés avec des résultats excédentaires pour les services assainissement, invitant à s'interroger sur la bonne adaptation de ces budgets et des tarifs aux usagers, et, pour le budget principal, un résultat déficitaire de 64 843,83 euros en investissement compensé par un excédent en fonctionnement de 256 751,74 euros ramenant l'excédent à reporter au budget de 2015 à 191 907,91 euros sur le fonctionnement. Autre point important : **les taux des impôts locaux** ont été maintenus pour 2015. La lourdeur des investissements engagés depuis plusieurs années et la baisse des produits de dotation de l'Etat n'a pas permis leur baisse malgré les économies faites sur 2014 reconnues par l'opposition. La volonté demeure d'envisager leur diminution même si cette perspective s'avère difficile.

Enfin **le 14 avril 2015** le conseil municipal a abordé **les budgets pour 2015** des services d'assainissement dont les tarifs sont maintenus mais pourraient baisser à l'avenir pour le non collectif, et les a approuvés à l'unanimité, ainsi que les demandes de subventions d'investissement (réserve parlementaire) accordées par les deux sénateurs et la députée de la circonscription.

Sur le budget principal, pour lequel l'opposition s'est abstenue par quatre voix, les premiers résultats de l'action rigoureuse menée sont là, l'annuité de la dette étant en diminution suite aux réaménagements d'emprunts et diverses mesures d'économies ayant été appliquées. Présenté à hauteur de 3 775 000 euros en fonctionnement et de 3 395 000 en investissement dont la moitié des crédits constituent des reports de 2014, le budget fait ressortir un besoin d'emprunt de 427 700 euros. La Municipalité doit compter avec une baisse alarmante des dotations de l'Etat, une stagnation des produits fiscaux résultant d'une perte de population, une diminution de l'attribution de compensation versée par l'intercommunalité. Nontron continue de supporter indirectement les coûts des transferts de compétences alors qu'une mutualisation équitable et une harmonisation de la fiscalité à l'échelle du territoire devraient être engagées. Certains projets annoncés fin 2014 ont dû être reportés, mais ils sont loin d'être abandonnés. L'élément qui domine pour l'instant les décisions financières du Conseil municipal, c'est la nécessité de l'équilibre financier dans un premier temps, et de continuer d'assumer les conséquences d'engagements antérieurs qu'il faut reprendre (par exemple la réfection du réseau d'eaux pluviales au niveau du « Rino »).

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET HAMEAUX



Dans le cadre de la citoyenneté active que la ville de Nontron souhaite développer, la référente ou le référent de "quartiers et hameaux" est un élément important. Ce sont des **citoyens actifs** dont le rôle principal sera d'être le **lien privilégié** entre la réalité d'un quartier ou d'un hameau et les élus de la commune.

Pour une démarche simplifiée, voici les principes établis en concertation avec les référents:

1) Cinq "Quartiers-Hameaux" ont été définis géographiquement.:

- Campagne Nord: de la route de St Martin jusqu'à Poperdu
- Campagne Nord Est: de La Francherie jusqu'aux Nouailles
- campagne Sud Est : de Fonladièr à Azat
- campagne Ouest: de La Côte à Tuzat
- centre ville : du Marronnier au Bon Accueil et de Bellevue à Barouffières

2) Chaque citoyen est libre de s'adresser au référent de son choix.

3) Référente - référent" d'un quartier-hameau: quel rôle ?

- un engagement bénévole
- une participation active à la vie d'un quartier et de la commune
- une mise en valeur de son quartier-hameau et de la commune
- une attention particulière et quotidienne à son environnement
- une transmission d'informations objectives, sans parti pris
- un contact direct et simplifié entre citoyens et élus
- une action toujours orientée dans le sens de l'intérêt général

Par le respect de ces principes de base, chaque référente, chaque référent sait que son action citoyenne et active participera au **"mieux vivre ensemble"** sur un territoire embelli, valorisé et apaisé.

Voici la liste des référents-référents de NONTRON:

Quartier Nord:

- Chabernaud Ginette - Poperdu - 0553561004
- Goursaud Jean Louis - Route de St martin le pin - 0553566702
- Perard Françoise ou Bernard - Poperdu - 0553604266

Quartier Nord-Est:

- Roulet Patricia - La Ferge - 0553562882

Quartier Sud-Est:

- Morelet Marcel - rue de Périgueux - 0553560789
- Vigneron Jean Pierre - Les loges - 0553562503
- Valeix Jean Claude - Fonladièr - 0553561479

Quartier Ouest:

- Fompérine Jeanine - Puy de flory - 0670937131
- Calloch Michel - La Côte - 0553564106
- Grémeret Hélène - Le mas de la roche - 0553567770

Quartier centre ville:

- Bernard Pierrette ou Claude - Rue Louis Aragon - 0553605586
- Duplax louis - Rue Mataguerre - 0553563334
- Lévêque Patrick - Rue Emery de Puyguilhem - 0553562878
- Meyleu Michel - Rue de la croisette - 0553561078
- Morellet Roland - Rue Thiers - 0553562262

Un grand merci à ces personnes qui ont manifesté leur envie de participer activement à la vie de notre commune. N'hésitez pas à les interpeller pour leur faire part de toutes remarques ou suggestions concernant votre environnement quotidien.

Précision importante: Aucune question mettant en cause des personnes ne doit transiter par ce circuit.

Et enfin, pour terminer, vous constaterez que certains quartiers sont un peu moins dotés en référents, vous pouvez donc, si vous habitez dans les zones Nord ou Nord Est, et si vous le souhaitez bien entendu, adresser un courrier à Monsieur le Maire, ou vous adresser à l'un des deux élus "référents": Gérard Lastère ou Pascal Labrousse, pour proposer votre candidature.



Pourquoi avoir refusé d'adopter le budget 2015 de la communauté de communes ?

Les élus, quel que soit leur mandat, ont la mission d'essayer de répondre au mieux aux besoins des habitants. Ils ont le devoir de les respecter, particulièrement en ne leur imposant pas une pression fiscale trop forte. Ne jamais dépenser plus que les ressources des habitants ne le permettent : cette règle simple a été ignorée depuis de nombreuses années par la commune de Nontron et la communauté de communes.

Il ne s'agit pourtant que de mesurer la capacité d'autofinancement (CAF) de la collectivité pour savoir quels services ou investissements elle peut financer.

(1) Rappel : une CAF nette de 10 000 € permet de financer 30 000 € de travaux environ (sans augmenter les impôts ou contracter un nouvel emprunt) mais à la condition d'obtenir 20 000 € de subventions.

Pour la commune de Nontron les résultats de l'exercice 2014 ne dégagent qu'une CAF nette de 4 788 € (c'est-à-dire seulement 0,1 % des recettes réelles de fonctionnement pour une moyenne de la strate à 10 %) malgré tous les efforts d'économie de fonctionnement réalisés : cela donne la dimension de la dégradation de la situation financière de la commune.

L'autofinancement prévisionnel en 2015 s'améliore légèrement pour s'élever à 17 649 € malgré l'obligation d'assumer sur un seul exercice la quasi-totalité des dépenses du centre de secours.

Cet effort doit se poursuivre sur le long terme pour rétablir la santé financière de la commune mais il est menacé par les dérives de la communauté de communes qui n'a pas encore pris la mesure de ses difficultés.

L'épargne nette prévisionnelle en 2015 de la communauté de communes du Périgord vert nontronnais s'élève à la somme de 120 102 €. Cette somme est faible par rapport aux recettes de fonctionnement de la communauté de communes (près de 6 millions d'euros) alors que cette dernière devra assumer dès l'année prochaine la réintégration d'une diminution artificielle d'un montant de 240 000 € qui seule permettait d'équilibrer son budget, une nouvelle baisse de 100 000 € de la dotation de l'Etat (1), ou l'augmentation constante des charges de personnel, ou encore l'engagement dans des dépenses d'investissement trop lourdes.

(1) Rappel : l'Etat pour réduire son déficit structurel a déci-

dé de diminuer progressivement le montant des dotations versées aux collectivités territoriales : c'est leur contribution imposée au redressement des finances publiques.

Pour la commune de Nontron la contribution a été de 28 448 € en 2014, puis sera environ de 99 000 € en 2015, de 169 000 € en 2016, de 239 000 € enfin à partir de 2017.

Pour la communauté de communes la contribution a été de 41 137 € en 2014, puis sera environ de 142 000 € en 2015, 244 000 € en 2016, 345 000 € en 2017

La contribution imposée à la communauté et à l'ensemble de ses communes a été de 108 000 € en 2014, puis sera environ de 375 000 € en 2015, 641 000 € en 2016, 1 016 000 € en 2017.

C'est donc un effort intense imposé au territoire (perte de plus d'un million d'euros en 2017) qui exige une gestion rigoureuse immédiate.

La fiscalité additionnelle apparue avec les communautés de communes a entraîné une surimposition des ménages. Beaucoup d'élus semblent en effet ignorer que les communes et les communautés de communes sont des vases communicants et que ce sont les mêmes ménages qui sont appelés à contribuer.

La communauté de communes, pour essayer de commencer à remédier à ses difficultés, a donc décidé d'appliquer cette année une première hausse d'impôts de 10,26% sur les ménages pour obtenir un produit fiscal supplémentaire de 95 461 € (la taxe d'habitation passera ainsi de 7,46 à 7,83%, le foncier bâti de 0 à 0,5% et le foncier non bâti de 4,16 à 4,37%).

Cette contribution supplémentaire de 30 000 € environ demandée aux ménages de Nontron n'est qu'un expédient inacceptable.

Les six délégués de la majorité de la commune de Nontron (à la différence des deux délégués de l'opposition) ont donc décidé de refuser cette hausse des impôts et de rejeter le budget primitif 2015 de la communauté de communes.

Parce que ce budget manifestait une absence :

- de préparation lucide et collective,
- de réflexion sur le poids des charges de fonctionnement,
- de décision rapide sur des dépenses inconsidérées,
- de prévision financière à moyen ou même à court terme,
- de plan pluriannuel d'investissements compatible avec les ressources du territoire.

Nous avons été les seuls à refuser ce budget, qui a donc été adopté, mais nous interviendrons en permanence pour essayer d'obtenir les décisions utiles au bassin de vie nontronnais.

Les décisions du conseil départemental de l'éducation nationale du 17 avril 2015 ont durement touché, une fois de plus, le Périgord vert et en particulier le bassin de vie nontronnais par la suppression de plusieurs postes d'enseignant.

Si la commune de Saint-Martial-de-Valette peut bénéficier de l'ouverture d'un poste ou le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Champniers-Reilhac/Piégut-Pluviers d'une reconduite provisoire de poste, notre territoire doit subir plusieurs décisions douloureuses :

- suppression d'un poste du RPI Léguillac-de-Cercles/Vieux-Mareuil, ce qui entraîne la fermeture de l'école de Léguillac-de-Cercles,

- suppression d'un poste du RPI La-Chapelle-Faucher/Saint-Front-D'Alemps/Saint-Pierre-de-Côle, ce qui entraîne la fermeture de l'école de La Chapelle Faucher,

- suppression d'un poste du RPI Abjat-sur-Bandiât/Champs-Romain/Saint-Saud-Lacoussière, ce qui entraîne la fermeture de l'école de Champs-Romain.

Imaginons un instant ceci très simplement : pendant des dizaines d'années des enfants ont étudié, joué, couru, chanté dans ces écoles. Donnés la vie à ces villages. Et maintenant ?

La commune de Nontron, la plus sévèrement touchée depuis plusieurs années, perd à nouveau un poste à l'école Anatole France.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La municipalité de Nontron, malgré le contexte financier difficile à assumer, a décidé de maintenir le même niveau de soutien aux associations. Elle considère en effet que celles-ci contribuent de façon essentielle à l'animation de la cité et à son rayonnement.

Elément majeur de la qualité de vie à Nontron elles offrent également leurs services à l'ensemble de la population du bassin de vie nontronnais.

C'est pourquoi, alors que de nombreuses villes en France ont réduit cette année de façon sen-

sible leur soutien à leurs associations, la municipalité a décidé de conserver l'attribution de 77 000 euros répartie équitablement entre les domaines sportif, social et culturel.

Nous mettons à votre disposition les critères de choix des répartitions validés par la commission citoyenneté active.

Cet effort est une juste reconnaissance du dévouement bénévole de tous ceux qui animent la vie associative.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NONTRON S'OPPOSE AU TAFTA

De quoi s'agit-il ? Il s'agit des négociations menées par la Commission européenne avec les Etats-Unis en vue d'aboutir à un accord pour créer le plus vaste marché « libre » du monde : le TAFTA (« Transatlantic Free Trade Area » ou zone de libre-échange transatlantique). Un marché concernant 820 millions de consommateurs, la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux.

Son objectif : démanteler les droits de douane et tous les obstacles réglementaires encadrant le commerce.

Ses conséquences : destruction à terme des normes sociales, environnementales, alimentaires, sanitaires.

Avec ce projet, ce sera :

- L'invasion des produits américains : OGM, viande aux hormones lavée au chlore...
- La fin de l'agriculture de proximité incapable de soutenir

la concurrence

- L'ouverture à l'exploitation du gaz de schiste et autres hydrocarbures

- L'alignement des droits du travail, de la protection sociale (maladie, retraites...), sur ceux des USA bien plus désavantageux

- La privatisation des services publics (eau, énergie, santé, éducation, transports...)

- Le droit pour toute entreprise d'attaquer un Etat devant une instance d'arbitrage privée si une réglementation nuit à ses profits et donc la possibilité de condamner les contribuables au versement de millions d'euros.

C'est pourquoi le conseil municipal de Nontron, soucieux de défendre le monde rural, a voté le 9 décembre 2014 une délibération déclarant la commune « zone hors TAFTA ».

REPAS DES AINÉS

Le Dimanche 25 janvier 2015, la commune de Nontron organisait à la salle des Fêtes de Nontron le traditionnel repas des aînés.

C'est dans une ambiance chaleureuse que 260 personnes se sont réunies pour partager un grand moment de convivialité.

Le repas fut l'occasion pour beaucoup d'échanger.

Cette journée animée par l'orchestre ROGER LOUIS fut l'occasion pour l'ensemble des participants de profiter d'une belle journée. Cette manifestation n'aurait pu avoir lieu sans l'implication du Maire et de ses conseillers municipaux. Un grand merci à l'ensemble des intervenants ainsi qu'à Béatrice LAGARDE pour la préparation du repas.



LE TÉLÉTHON

Comme chaque année, le TELETHON a été organisé à Nontron le premier week-end de décembre.

Malgré un contexte économique difficile, la solidarité a été démontrée à Nontron pour soutenir les malades et leurs familles.

Diverses manifestations populaires ont eu lieu sur 3 jours, auxquelles de nombreuses personnes ont participé :

Tournoi de bridge,

Rencontre de judo au dojo de la maison des sports,

Randonnée cyclotouriste avec le club VPPN et cette année la participation de quelques dames du groupe Hermès, sous un ciel plus clément que l'an dernier,

Vente de gâteaux et crêpes faites par le comité de la Maladrerie sur le parvis de la mairie,

Distribution de crêpes dans les villages par Evelyne Besse,

Randonnée pédestre au départ de la salle des fêtes : différentes boucles selon la forme de chacun,

Tournoi d'échec à la cité scolaire, organisé par son président Dominique ECHLIMAN,

Tournoi de pétanque au boulodrome

Dictée de Jackie CONSTANT, dans une bonne ambiance mais en l'absence des jeunes,

Des structures gonflables pour les enfants ont été installées à la maison des sports le samedi après-midi par Didier WHYTE, malheureusement avec assez peu de participants (manque d'info ?)

Thé dansant organisé par le COS mairie de Nontron dimanche après-midi et une bonne fréquentation,

La somme de 4481,36 euros validée par la coordination AFM, a été collectée à Nontron grâce à la générosité et au soutien des Nontronnais (un peu moins qu'en 2013).

Grand merci à eux et à l'AFM téléthon qui poursuit ses recherches pour la mise au point de thérapies ciblées, aide les malades et leurs familles dans leur quotidien, finance des projets pour les personnes en situation de handicap, etc...

ENCORE MERCI à TOUS LES GENEREUX DONATEURS

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



RENCONTRES THÉÂTRALES EN PÉRIGORD VERT

Les 21, 22 et 23 novembre 2014, les **Troubadours Nontronnais** ont organisé leurs 7^{èmes} rencontres théâtrales à la salle des fêtes de Nontron.

Cette manifestation qui a traditionnellement lieu tous les 2 ans, a mis à l'honneur 4 troupes invitées dont la plupart sont des habituées de notre festival et ont été, à chaque représentation, plébiscitées par le public.

Au programme :

Le vendredi 21, la troupe « *Coup de théâtre* » de *Périgueux* nous a offert 90mn de musique et de chansons avec sa création : « **Le ministre des guinguettes** »

Le samedi 22 après-midi, la troupe « *Le Rouge Idéal* » de *Sainte-Orse* présentait une courte pièce de Feydeau « **Par la fenêtre** ».

Le samedi soir la troupe de *Mornac* « *le Cœur Vert* » jouait une pièce drôle et pétillante de la création d'un de ses membres : « **Le Coup de feu** ».

Le dimanche 23 après-midi, *l'Atelier* « *Rouge*

Théâtre » de *Saint Astier* nous offrait une mise en scène et une interprétation originales et de grande qualité de « **l'Atelier** » de Grumberg.

Les Troubadours se réjouissent une fois de plus d'avoir convié à ce rendez-vous des troupes amateurs ou faisant appel à des metteurs en scène professionnels, pour offrir un programme varié à leur public venu nombreux : près de 600 personnes ont assisté à une ou plusieurs représentations.

Ainsi, les divers objectifs de la manifestation ont été atteints : créer des moments d'échange et de partage entre les troupes réunies pour un moment convivial après les spectacles, s'enrichir des diverses expériences mais surtout apporter du divertissement et du plaisir aux Nontronnais.

Perspectives :

Les Troubadours commencent la préparation d'une nouvelle pièce qui devrait être prête pour novembre 2015.

L'année 2014/2015 est pour nous une nouvelle étape dans l'histoire de nos villages.

En effet, comme vous avez pu le constater les clubs de SAINT PARDOUX LA RIVIERE et de NONTRON viennent de fusionner.

Cela était devenu indispensable pour les deux clubs, car nos effectifs de joueurs et bénévoles étaient en baisse. L'avenir du football était alors bien incertain dans nos petits clubs.

Cette fusion ne s'est pas construite à la va-vite. Des réunions se sont tenues afin d'étudier la viabilité et la faisabilité de ce projet.

A force d'efforts, de volontés communes, nous avons soumis un dossier de fusion qui a été accepté par les instances concernées.

Le nouveau club l'AS NONTRON-ST PARDOUX a donc vu le jour en cette nouvelle saison

Il se compose de 202 licenciés avec :

- équipe 1 en promotion de ligue d'Aquitaine
- équipe 2 en promotion de première division
- équipe 3 en promotion de deuxième division
- équipe – de 18 en excellence

En ce début d'année 2015, et à la moitié du championnat, sachez que notre équipe 1 se situe à la deuxième place de sa poule.

L'équipe 2 en milieu de tableau à la sixième place.

L'équipe 3 est à la troisième place de sa poule.

L'équipe – de 18 est à la dixième place de sa poule.

A ce jour, nous sommes très satisfaits des résultats obtenus et fiers du comportement de nos joueurs sur les terrains. Nous espérons que cet état d'esprit perdure dans le temps afin de donner une belle image de notre nouveau club.

Une école de football avec toutes les catégories représentées (en entente avec les communes de St Saud et de Milhac de Nontron) :

U7-U9-U11-U13-U15

Ces différentes équipes occupent les terrains de NONTRON, SAINT PARDOUX LA RIVIERE et ABJAT sur BANDIAT.

Nous avons créé un comité directeur ainsi qu'un bureau assez important où toutes les catégories sont représentées.

Des commissions ont été mises en place : sponsoring, animations sportives, éducateurs.

Nous nous réunissons mensuellement pour améliorer l'organisation du club.

Les joueurs ont eux aussi créé leur association, « l'after foot » afin d'organiser des repas, casse-croûte d'après matchs et entraînements. L'ambiance et la convivialité de ces moments favorisent la cohésion des groupes de joueurs.

Nous tenons à remercier d'avance nos deux municipalités qui nous ont soutenus dans l'aboutissement de ce projet.

Nous remercions également, la communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais, qui met tout en œuvre pour entretenir efficacement les infrastructures.

Et surtout MERCI, merci à tous les bénévoles, aux parents, aux spectateurs de plus en plus nombreux tous les week-ends à suivre nos équipes.

Même si tout n'est pas encore parfait et s'il y a encore des choses à faire, à améliorer, sachez que nous mettrons tout en œuvre pour ne pas vous décevoir !

Un grand merci à tous !

Pour tout renseignement et demande d'inscription au club, Coordonnées des représentants :

Vincent THOMAS : 06 26 69 15 24

François LOZACH : 06 78 62 87 04

Estelle FOSSECAVE : 06 52 24 53 73 (secrétariat)

Les présidents François LOZACH et Vincent THOMAS

Au final la fusion des deux clubs a bien fonctionné, la formation ci dessous accède à la promotion honneur !!!



A la suite du questionnaire santé paru dans le 1^{er} bulletin municipal, la municipalité de Nontron a contacté plusieurs agences d'assurance santé et notamment toutes celles de la commune, afin de savoir ce qu'elles étaient en mesure de proposer pour un contrat de groupe : à ce jour nous avons eu que peu de retours et cela ne nous permet pas de faire une proposition suffisamment intéressante.

Nous pensons toutefois que les personnes ayant des revenus inférieurs aux plafonds indiqués ci-dessous peuvent faire une demande d'aide à la mutuelle :

- en complétant un dossier d'ACS (aide à la complémentaire santé),
- ou en sollicitant la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire).

Pour bénéficier de ces aides vous devez :

- Résider en France depuis plus de 3 mois
- Etre en situation régulière
- Avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas les montants ci-dessous.

L'aide à la complémentaire santé

Elle prend la forme d'un chèque qui, remis à la mutuelle, viendra en déduction de votre cotisation annuelle. Cette aide est annuelle : pour le renouvellement le demandeur doit faire une nouvelle demande.

Conditions pour bénéficier de l'ACS

	Plafond de ressources/an
↑	11 670 €
↑ ↑	17 505 €
↑ ↑ ↑	21 006 €
↑ ↑ ↑ ↑	24 507 €

Montant de l'aide par an et par personne

	Montant aide ACS
- 16 ans	100 €
16 – 49 ans	200 €
50-59 ans	350 €
+ 60 ans	550 €

La CMU-C

Les soins sont pris en charge à 100% sans avance de frais (dans la limite de remboursement de l'assurance maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonnés). Il est possible d'accéder à un tarif réduit sur la facture de gaz ou d'électricité.

Conditions pour bénéficier de la CMU – C

	Plafond de ressources/an
↑	8 645 €
↑ ↑	12 967 €
↑ ↑ ↑	15 560 €
↑ ↑ ↑ ↑	18 153 €



Rappel : la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015 modifie les règles relatives aux droits ouverts pour l'ACS à partir du 01 juillet 2015. Pensez à faire vos demandes avant cette date.

FORMATION SECOURISTE

La commune de Nontron met en place en partenariat avec le Centre de Secours de Nontron des sessions de formation aux premiers secours – (PSC1) à destination de la population.

Ce stage se déroule sur une journée et son coût est de 65 € par participant (paiement par chèque à l'ordre de l'UDSP 24).

Un formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet, il s'agit dans un premier temps de faire un recensement des personnes intéressées.

Deux sessions seront organisées en 2015, la première est prévue pour le 11 juillet la seconde le 12 septembre.



Conformément à notre volonté d'animer une démarche pleinement démocratique, nous avons souhaité laisser la parole à l'opposition, bien que ce ne soit pas une obligation légale (population inférieure à 3500 habitants).

Cela fait un an désormais que la nouvelle équipe municipale a été élue, et un an que nous nous efforçons en tant que conseillers d'opposition de jouer un rôle constructif en assurant la défense des intérêts de tous les Nontronnais et de l'avenir de Nontron.

Présents aux conseils municipaux, actifs au sein des différentes commissions, nous avons voté favorablement près de 90% des délibérations présentées par le maire ; les fois où nous nous sommes abstenus ou avons voté contre, nos positions ont été explicitées et justifiées. C'est l'esprit même d'un fonctionnement démocratique de nos institutions que nous cherchons à garantir sans toujours percevoir d'esprit de retour...

- Ainsi tout récemment, le 14 avril lors du vote du Budget primitif qui est le premier budget que le maire peut assumer complètement, nous nous sommes abstenus; en effet, nous avons relevé une augmentation significative de 52 000 € du Budget lié aux charges de personnel : les recrutements nouveaux que nous avons contestés y sont pour quelque chose... Cette augmentation vient contredire un engagement du candidat tendant à rechercher des économies qui n'ont toujours pas été réalisées en matière de personnel !

- La réalité et les difficultés de la gestion d'une commune ont rattrapé les ambitions de campagne de l'équipe muni-

cipale : que vont devenir les promesses de redynamisation du centre-ville alors que les vitrines des magasins restent toujours vides et que de nouvelles fermetures sont annoncées !... Aucune prévision d'aménagement du centre-ville n'a été inscrite au budget 2015 malgré la recette de 200 000 € liée à la vente de l'école du Palais ; or l'augmentation de la fréquentation du centre-ville passe par la création de nouveaux parkings et notamment au sein du quartier Saint-Sauveur...

- Que dire des baisses des subventions au profit de deux associations sportives emblématiques de l'histoire et de la vie sociale nontronnaise : l'ASN (-15%) et le CSN (-20%) portent haut les couleurs de Nontron, l'ASN et le CSN mobilisent un nombre important de Nontronnais soit avec l'activité des bénévoles soit avec la formation des jeunes... De nombreuses familles sont liées à l'une ou l'autre de ces associations : ces associations devront-elles réduire leurs actions au détriment de l'intérêt de leurs adhérents Nontronnais ?

Alors que tout devait s'améliorer, l'avenir de Nontron s'assombrit : n'oublions pas que la dette a été nettement allongée et donc alourdie.... Et les critiques de la gestion antérieure ne pourront plus servir longtemps de seule explication....

Alain POINET

J'ai fait un rêve....."I have a dream"

J'ai rêvé le retour de la démocratie à Nontron: LE PRINTEMPS NONTRONNAIS !

Les fontaines gargouillaient et ruisselaient à nouveau, les commerces du centre-ville et le marché se développaient, les fleurs s'épanouissaient en cascades multicolores, les habitants heureux profitaient d'une embellie, les touristes venaient et restaient dans notre capitale du Périgord Vert, le plein emploi, le plein d'énergies!

Les élus à l'écoute permanente des citoyens se partageaient les responsabilités. Nul ne regroupait entre ses mains tous les pouvoirs et l'avidité n'avait pas de nom! La démocratie à l'état pur.

Las, plus dur fut le réveil; la démocratie a le ventre sec et stérile, les fontaines sont silencieuses, les mandats électifs sont vampirisés par deux ou trois élus mettant à mal le principe même de la citoyenneté.

Et la vie continue.....

L'état supprime les écoles, les services publics et se comporte en larbin des multinationales au détriment de l'emploi et du pouvoir d'achat.....et pendant ce temps là à Nontron, même s'il est nécessaire de réaliser des économies et de tenter d'assainir les finances, il est plus que regrettable de vendre des biens immobiliers comme l'ancienne Ecole du Palais ou d'envisager de se séparer du tribunal. Ce sont des bâtiments importants du patrimoine nontronnais qui mériteraient plutôt une mise en valeur!

Une mandature ne doit pas se réduire à une simple comptabilité.....il faut garder une part de rêve.

Thierry Dutheil

pour la Liste Citoyenne

LE 16 AVRIL 2015 - DES ÉTUDIANTS DE LIMOGES À NONTRON

Le jeudi 16 avril dernier quinze étudiants de Limoges, en troisième année de licence Géographie et aménagement, accompagnés de leurs enseignants, sont venus à la salle des fêtes de Nontron présenter au public les résultats de leur enquête effectuée un mois auparavant.

Cette intervention, joyeuse et utile, réalisée dans le cadre des ateliers d'urbanisme animés par le Parc naturel régional Périgord-Limousin, avait pour objectif de définir les caractéristiques de la situation du centre-ville de Nontron et de son avenir.

Ces étudiants ont pu ainsi partager avec les Nontronnais leur approche des principaux enjeux du développement de la cité. Ils ont souligné la nécessité de favoriser :

- les liaisons entre les différents quartiers identifiés,
- la revalorisation patrimoniale particulièrement dans les quartiers anciens de Nontron,
- la densification de certains espaces résidentiels,
- la mise en valeur paysagère de la ville par l'amélioration de ses espaces publics ou des perspectives offertes par la vallée du Bandiat.

Leur travail préliminaire d'enquête a été facilité par la grande disponibilité de plusieurs habitants de Nontron qui ont pu expliquer leur vision de la vie quotidienne à Nontron : il est prévu que ce travail d'échange se prolonge dans les semaines à venir.



À NONTRON EN FÉVRIER, LA MANIFESTATION ENVIE D'ENTREPRENDRE

Le conseil de développement du Pays Périgord vert avait entamé dès 2009 une réflexion sur les actions susceptibles de soutenir les porteurs de projets sur ce territoire.

Constatant que la création ou la reprise d'entreprise constituent un facteur essentiel du dynamisme d'un territoire, il a donc organisé des rencontres entre porteurs de projets et organismes pouvant leur apporter les informations utiles à leurs démarches.

La troisième édition s'est tenue à la salle des fêtes de Non-

tron le 10 février 2015 et a permis la rencontre dans une ambiance conviviale d'une quarantaine de porteurs de projets avec une vingtaine d'organismes susceptibles de les aider.

Cette édition a été suivie de trois soirées-débats : à Nontron d'abord le 26 février sur le thème des circuits courts et de l'économie de proximité. Puis à Piégut-Pluviers sur le thème de l'Économie Sociale et Solidaire. Enfin la troisième soirée le 23 avril à Saint-Pardoux-la-Rivière sur celui de l'auto-entrepreneuriat.



ENVIE D'ENTREPRENDRE ? EN PÉRIGORD VERT

3^e Édition

Vous avez rêvé de créer votre propre entreprise, mais vous hésitez par manque d'informations et/ou de soutien ?

La mondialisation s'accompagne d'une augmentation de la demande de transport, et a fait de la mobilité des personnes, des idées et des marchandises un moteur et une caractéristique essentielle de nos sociétés modernes. Le secteur des transports est désormais le premier émetteur de dioxyde de carbone, responsable d'une part importante des rejets de polluants, ainsi que de l'accroissement de la consommation d'énergie, en particulier, le transport routier des personnes et des marchandises domine le bilan énergétique et pèse lourdement sur la facture environnementale.

En France, les consommations énergétiques associées aux transports reposent à 97 % sur les hydrocarbures. Les transports sont à l'origine de 26 % des émissions des gaz à effet de serre (GES). Le transport aérien et le transport routier sont ceux qui génèrent le plus d'émission de GES par kilomètre parcouru.

Agir sur les besoins de déplacement des personnes et des marchandises et découpler le développement économique de l'augmentation des déplacements permettraient de diminuer les impacts environnementaux voire sociaux des transports.

Les choix stratégiques suivants découlent du « Grenelle de l'environnement »

- Promouvoir des pratiques de mobilité plus durable pour les personnes et les biens en favorisant la proximité
- Renforcer l'intermodalité et développer des alternatives au transport routier et aérien
- Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules, réduire leurs émissions et promouvoir les énergies alternatives
- Veiller à l'accès aux services et à la mobilité pour tous et sur tout le territoire

Dans ce cadre et dans une moindre échelle, la municipalité a décidé de souscrire à cet enjeu en développant le projet d'une navette municipale dans un premier temps et un projet de covoiturage local dans un deuxième temps.

La navette communale

La navette sera un petit véhicule de 5 places conduit par un employé communal et desservant les points d'intérêts sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les places seront gratuites et délivrées sur préinscription auprès des services de la mairie, une communication sera faite une fois le projet définitivement élaboré.

Objectifs de la navette

- Répondre à une demande sociale pour les personnes en besoin en mobilité ;
- Conforter l'offre de commerces et de services du centre-ville ;
- Favoriser une pratique de déplacements doux ;
- Faire émerger une politique à l'échelle intercommunale de transport de proximité.

Rapprocher les hameaux du centre-ville

Pour répondre aux besoins de la population nontronnaise un questionnaire est joint à ce bulletin municipal, nous comptons sur une large participation afin de vous satisfaire pleinement.

Le covoiturage communal

Le concept du covoiturage est très simple : Plutôt que chacun utilise sa voiture pour effectuer des trajets quotidiens ou ponctuels, le covoiturage vous permet d'utiliser une voiture pour plusieurs personnes. Cela permet évidemment de réduire les coûts de transport (prix de l'essence, usure de la voiture, ...), la pollution, les temps de transport.

Objectifs du principe de covoiturage

- Diminuer la pollution liée aux gaz d'échappement
- Désencombrer les voies de communication
- Partager son véhicule afin de diminuer les coûts de transport
- Partager des destinations culturelles ou sportives

La mairie mettra en place des moyens techniques pour centraliser les offres de parcours et les demandes de transports. Ces moyens seront expérimentaux dans un premier temps (site internet, technologie numérique, ...)

Vous pouvez vous rapprocher des conseillers municipaux, si vous avez des idées à soumettre sur ce projet.



TESTEZ
TESTEZ



ROULEZ
ROULEZ

APPROUVEZ
APPROUVEZ

Idéal pour les petits déplacements, le vélo électrique peut être une réelle alternative à la voiture. Si le coût de fonctionnement est très faible, le coût d'achat du vélo est important et peut faire hésiter à franchir le pas.

Le Parc naturel régional vous propose un prêt gratuit de vélo électrique, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles.

A l'issue du prêt, vous saurez si le vélo électrique vous convient ... ou pas.

En partenariat avec la communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais

Pour plus de renseignements,



VOS DÉMARCHES AU SERVICE ÉTAT CIVIL

ACTES D'ÉTAT CIVIL

Vous pouvez obtenir des copies ou extraits d'actes d'état civil dont l'acte original a été enregistré en mairie, pour vous-même, vos ascendants ou vos descendants en justifiant votre identité.

Ces documents peuvent vous être délivrés gratuitement sur place, par courrier ou par demande effectuée en ligne sur le site « mon.service.public.fr »

RECENSEMENT CITOYEN

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Pour réaliser cette démarche sur place ou en ligne vous devrez fournir :

- Copie de votre carte nationale d'identité
- Copie du livret de famille des parents

Une attestation de recensement vous sera adressée.

Ce document vous sera exigé pour vous inscrire à un examen ou concours ainsi que pour faire votre inscription à la

conduite accompagnée.

Vous participerez à la journée défense et citoyenneté qui est obligatoire.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Votre inscription peut être effectuée directement en mairie ou par demande effectuée en ligne en joignant :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile récent ou justificatif d'inscription pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales

PASSEPORT BIOMETRIQUE et CARTE D'IDENTITE

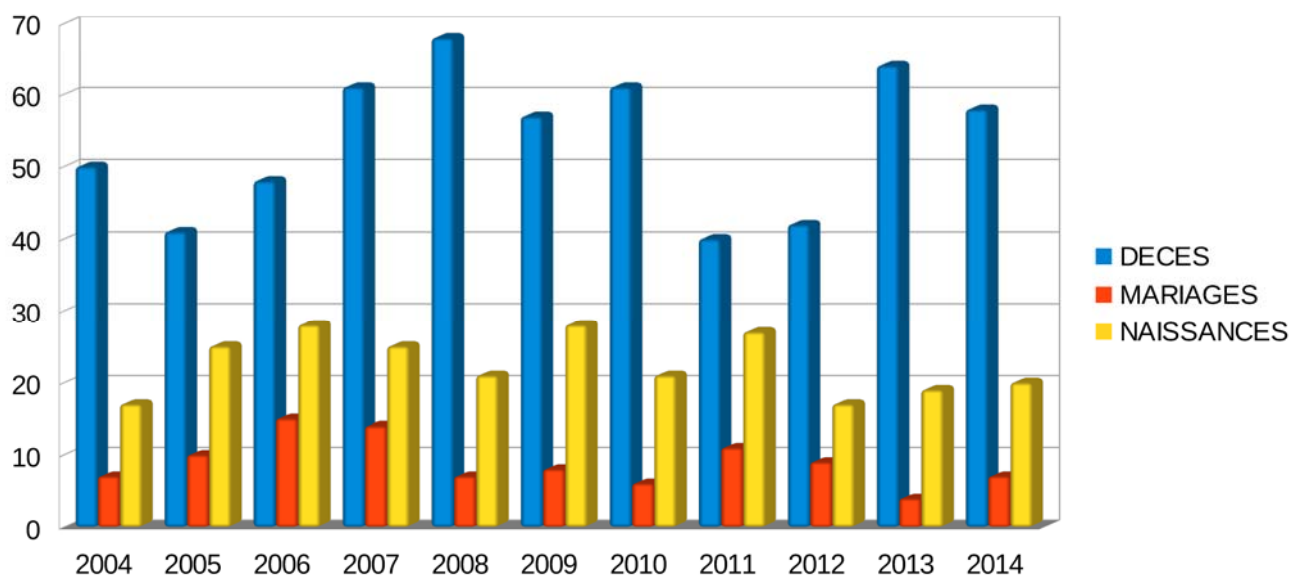
La Mairie de Nontron possède le dispositif de recueil nécessaire pour la délivrance des passeports biométriques.

Pour établir les dossiers de passeports et cartes d'identité vous pouvez contacter le service au 05.53.60.84.00 afin de déterminer, en fonction de la situation de chacun, la liste des pièces à fournir.

Les demandes de passeport sont traitées UNIQUEMENT sur rendez-vous.

DÉMOGRAPHIE À NONTRON

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DECES	50	41	48	61	68	57	61	40	42	64	58
MARIAGES	7	10	15	14	7	8	6	11	9	4	7
NAISSANCES	17	25	28	25	21	28	21	27	17	19	20



AGENDA

Toutes les nouvelles manifestations sont en ligne sur le panneau numérique et sur le site internet: nontron.fr

A noter, des gobelets réutilisables sont à la disposition des associations et des particuliers pour l'organisation de leurs manifestations.

30 Mai 2015

Couvige des Dentelières à la Salle des Fêtes.

30 Mai 2015 au 5 Juin 2015

Semaine du Développement Durable, voir le programme en page 3.

30 Mai 2015

Stage Zumba/Fitness/Step à la Maison des Sports

4 Juin 2015 - 20h45

Conférence du GRHIN à l'Auditorium. "Les mottes castrales en Verteillacois" Par Vincent MARABOUT

7 Juin 2015 - 16h00

Concert Lecture à l'église Notre Dame des Ronces organisé par l'association "Les Amis de l'Orgue".

12 Juin 2015 et 13 Juin 2015 - 20h30

Gala de Danse à la Salle des Fêtes organisé par l'association "Ecole de Danse de Nontron".

13 Juin 2015 et 14 Juin 2015

Fête de la Maladrerie organisée par le "Comité des Fêtes de la Maladrerie". 17ème Fête du Vélo.

26 Juin 2015 et 27 Juin 2015 - 20h30

Spectacle de Claquettes à la Salle des Fêtes organisé par l'association "TAP DANCE EVÈNEMENT".

2 Juillet 2015 - 20h45

Conférence du GRHIN à l'auditorium. "Métallurgie du fer en forêt de la Braconne" Par Graziella RASSAT.

5 Juillet 2015 - 17h00

Concert Orgue et Trompettes à l'église Notre Dame des Ronces organisé par l'association "Les Amis de l'Orgue".

9 Juillet 2015 au 27 Août 2015

Marché des Producteurs de Pays tous les jeudis aux Allées de Bussac à partir de 19h00.

12 Juillet 2015

Concours de Pêche au Coup plan d'eau de Saint-Estèphe organisé par "La Gaule Nontronnaise"

LES MINÉRAUX À NONTRON (photo page 1)

La Crocoïte, mais qu'a t elle de si particulier?

La Crocoïte est un chromate de plomb $PbCrO_4$. Son nom vient du grec Krokos qui signifie safran.

Elle a été découverte en 1766 dans les monts Oural. C'est Mr Beudant (minéralogiste et géologue français) en 1832 qui lui donnera au départ le nom de crocoïse. Elle s'appellera ensuite crocoïsite pour finir en Crocoïte... C'est un minéral très rare qui ne se trouve que dans les zones d'oxydation de quelques gisements de plomb. Elle appartient au système monoclinique et elle cristallise sous forme de longs cristaux finement striés dans le sens de l'allongement. La Crocoïte est très fragile et sa magnifique couleur rouge-orangée se ternit à la lumière. On la rencontre principalement en Oural, au Brésil, aux philippines, en Roumanie, en Tasmanie, en Allemagne, en Écosse et ... à Nontron.

A Nontron, nous pouvons la rencontrer associée avec cérusite, pyromorphite, quartz, galène ou dundasite.

Bulletin Municipal de la Ville de Nontron Imprimé en 1600 exemplaires - Juin 2015

Directeur de la publication : Pascal Bourdeau - Conception, réalisation : Mairie de Nontron

Graphismes et mise en page : Jacques Lagorce - Crédit photos Nord Dordogne, Mairie de Nontron et pour les minéraux © Cicipetta.